

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
• • • Samstags

Paraissant
• • • le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz
3 Monate Fr. 2.—
6 Monate „ 3.—
12 Monate „ 5.—

Für das Ausland:
3 Monate Fr. 3.—
6 Monate „ 4.50
12 Monate „ 7.50

Verlags-Mitglieder
erhalten das Blatt
gratis

Inserate:

7 Cts. per 1 spaltige
Millimeterzeile oder
deren Raum. — Bei
Wiederholungen
entsprechend Rabatt.

Verlags-Mitglieder
bezahlen 3 1/2 Cts.
netto per Milli-
meterzeile
oder deren
Raum.



Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

9. Jahrgang | 9^{me} Année

Organé et Propriété de la

Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel * TÉLÉPHONE 2406 * Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen
Admissions.

Frau Wwe. J. Scholl, Hotel Scholl, Ragaz 40

L'assurance contre le vol.

Le succès extraordinaire obtenu au sein de notre société par l'introduction, réalisée il y a deux ans, de l'assurance contre les accidents conclue avec les sociétés d'assurance Winterthur et Zurich, a fait naître dans l'esprit du comité la conviction que l'assurance contre le vol trouverait, auprès des sociétaires, un accueil non moins favorable. En conséquence, ce sujet a été soumis à la dernière assemblée générale, qui l'a jugé digne d'être pris en considération.

S'il ne s'agissait que des vols qui sont portés à la connaissance du public, leur nombre serait si minime qu'une assurance spéciale pourrait paraître superflue. Malheureusement, il n'en est pas ainsi; et si l'on entend parler si rarement de vols dans les hôtels, cela s'explique uniquement par le fait qu'en cas semblable on applique, et pour cause, la maxime: „Silence, silence, pas de bruit!“ C'est là précisément un motif de plus à l'appui de l'introduction d'une assurance contre le vol, qui contribuerait pour une large part à la satisfaction du client lésé, tout en débarrassant l'hôtelier d'un souci pénible.

On songe aux cas qui se sont présentés l'an dernier à Milan, où il s'agissait de 100,000 lire, et tout récemment à Naples, où la somme détournée s'élevait à 250,000 lire. Si des vols de ce genre sont rares, ceux en revanche où il s'agit de sommes moindres mais cependant importantes, sont assez fréquents pour justifier l'admission, dans le budget annuel des dépenses, du montant relativement minime de la prime d'assurance contre le vol. Sans compter que des faits de ce genre ne sont guère propres à relever le prestige d'un hôtel — car le client lésé sera le dernier à reconnaître qu'il a contribué, par son imprudence, à faciliter le vol — la rigueur des dispositions des art. 486 à 488 C. O. qui déterminent la responsabilité de l'hôtelier est telle que l'introduction d'une assurance spéciale sur ce point nous paraît s'imposer. Voici le texte de ces articles:

Art. 486. „L'hôtelier qui reçoit des étrangers dans sa maison, est responsable de tout dégât, destruction ou détournement de objets appartenant à ses hôtes, à moins qu'il ne puisse prouver que le dommage a été causé par la faute de l'hôte lui-même, de ses compagnons ou domestiques, ou par force majeure, ou enfin par la nature de l'objet lui-même.

Le client est fautif en premier lieu, s'il a omis de confier en dépôt à l'hôtelier des sommes d'argent importantes ou autres objets de grande valeur. Toutefois, dans ce cas même, l'hôtelier est responsable tant pour sa propre faute que pour celle de ses employés.“

Art. 487. L'hôtelier ne saurait se soustraire à la responsabilité définie dans l'article précédent en la déclarant ou la subordonnant à certaines conditions par avis affiché dans les locaux de l'hôtel.

Art. 488. Les prescriptions des articles 486 et 487 concernant la responsabilité des hôteliers s'appliquent également aux propriétaires de débris de débris à l'égard des chevaux, voitures et harnachements remises chez eux ou dont eux-mêmes ou leur personnel ont pris charge de manière ou d'autre.

Voici ce que M. le prof. Schneider dit dans son „Commentaire du Code fédéral des obligations“ à propos de l'art. 486.

1. Cette responsabilité excessivement sévère est motivée avant tout par les besoins des voyageurs, qui sont obligés de confier leurs effets à l'établissement destiné à les héberger.

2. Hôtelier. Si une société par actions fait exploiter un hôtel à son compte par un gérant, c'est elle qui représente, vis-à-vis du voyageur, l'hôtelier responsable. Il en est autrement si elle loue l'hôtel, et que le locataire l'exploite à son compte personnel.

3. Est responsable de tout dommage, etc. Peu importe par qui le dommage a été causé, que ce soit par les domestiques (sommeliers, filles de chambre, portier, etc.) de l'hôtelier lui-même, par d'autres voyageurs ou par des voleurs étrangers à l'hôtel.

4. Effets apportés. La responsabilité s'étend à tous les objets que les étrangers logés ont remis à l'hôtelier ou à son personnel, ou déposés dans les locaux indiqués par ceux-ci, ou qui a fait charger sa malle sur l'omnibus de l'hôtel. Est censé, aux termes de la loi, avoir dès cet instant remis ses bagages à l'hôtel. De même, la responsabilité se prolonge jusqu'au moment où les bagages ont non seulement quitté l'hôtel, mais ont été confiés par le personnel, p. ex. déchargés de l'omnibus et consignés au chemin de fer.

Par contre, cette responsabilité ne s'étend pas aux objets que l'étranger, du consentement de l'hôtelier, laisse à l'hôtel au moment de son départ. Dans ce cas, l'hôtelier n'est que simple dépositaire, créancier à gage, etc.

5. Faute du client, de ses compagnons etc. Le client ou quelqu'un de son entourage a laissé p. ex. la clé dans la serrure d'une armoire mise à sa disposition et placée dans un couloir très fréquenté.

6. Force majeure. L'hôtelier est tenu de surveiller les objets appartenant aux voyageurs comme s'il s'y était formellement engagé. Par contre, il ne peut être tenu responsable de dommages qui ne pouvaient dans sa position être évités par une force humaine, p. ex. en cas de pillage, d'inondation, etc.

7. Paragraphe 2. Dans ce cas, la responsabilité de l'hôtelier, au contraire de ce qui a lieu d'habitude, ne s'étend pas au cas fortuits, ni par conséquent aux dégâts ou soustractions commis sur les effets d'un touriste par un autre touriste ou une personne étrangère à l'hôtel sans qu'il ait de la faute du personnel. Mais s'il y a p. ex. soustraction de valeurs grâce au fait que la femme de chambre a eu l'imprudence de laisser la chambre ouverte ou que le cocher ivre a fait verser l'omnibus, la responsabilité de l'hôtelier découle déjà de l'art. 115.

8. Par „objets apportés“ il faut entendre non seulement les effets de voyage, mais encore les objets envoyés dans la suite.

9. La responsabilité qui découle de cet article pour l'hôtelier ne s'étend qu'à la valeur des objets apportés, et non aux dommages ultérieurs ou à une perte de gain.

Commentaire de l'art. 487: La responsabilité étant basée sur les intérêts généraux de la circulation, peut bien être déclinée par convention réciproque entre l'hôtelier et le touriste, mais non par une décision unilatérale et préemptoire de l'hôtelier. D'ailleurs, on peut parfaitement admettre que le touriste omette de lire l'avis en question, ou ne comprenne pas la langue dans laquelle il est rédigé. Sa confiance dans la sécurité que présente dans la règle un établissement hospitalier ne doit pas être déjouée par ce moyen.

Commentaire de l'art. 488: 1. Le propriétaire d'un cheval confié à l'écurie d'un hôtel et qui y avait été frappé par un autre cheval, avait actionné l'hôtelier, soit le tenancier de la débrisée en dommages-intérêts. Sa demande fut repoussée, essentiellement parce qu'il ne paraissait pas admissible que l'hôtelier en question exerçât en même temps le métier de logeur de chevaux, et qu'au contraire l'installation même de l'écurie prouvait que l'usage n'en avait été concédé que par complaisance et non par en tier profit.

En Allemagne, la responsabilité est limitée pour chaque cas particulier au montant de 1000 M.; en France et en Belgique, cette limite est fixée à fr. 1000. La Société suisse des hôteliers a adressé, il y a trois ans, au Conseil fédéral une pétition tendant à un but analogue; il lui a été répondu que la question serait examinée lors de la discussion de la loi sur l'unification du droit.

La réalisation de cette loi paraissant appartenir à un avenir assez éloigné et la responsabilité ne pouvant guère être que limitée, mais nullement supprimée du fait de l'adoption de la pétition, l'assurance contre le vol nous apparaît comme une nécessité préemptoire.

Le comité est en mesure aujourd'hui de soumettre à ses sociétaires une convention conclue avec les compagnies d'assurance „Winterthur“ et „Zürich“. Pour ceux qui ont déjà conclu, avec l'une ou l'autre des deux compagnies d'assurance dont il s'agit, des polices d'assurance contre les accidents, il ne s'agit pour l'assurance contre le vol que d'une annexe à la police déjà signée; d'ailleurs les représentants des deux compagnies donneront personnellement toutes les explications de nature à faciliter les transactions.

Annexe au contrat d'assurance contre les accidents.

Entre la Société Suisse des Maîtres d'Hôtels, représenté par Monsieur J. Tschumi, président du Conseil d'Administration, d'une part

Société Suisse d'assurance contre les accidents à Winterthur, représentée par son Directeur-Général, Monsieur H. Langsdorf

„Zürich“, Compagnie d'assurance générale contre les accidents et la responsabilité civile, représentée par son Directeur, Monsieur F. Meyer, d'autre part

il a été convenu le contrat supplémentaire qui suit, au contrat du 22 Juillet 1898.

1. Les deux Compagnies d'assurances accordent aux membres de la Société Suisse des Maîtres d'Hôtels, comme complément à l'assurance de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers, l'assurance suivante:

a) Contre la responsabilité civile des hôteliers, statuant par les art. 486 à 488 du code fédéral des obligations en cas de détérioration ou dégradation, destruction et soustraction d'objets apportés ou animaux amenés par les voyageurs, à l'exception d'argent et de valeurs remis par les voyageurs à la garde de l'hôtelier.

b) La même assurance que celle définie sous a) mais y compris la responsabilité de l'hôtelier pour l'argent et les valeurs remis à la garde de l'hôtelier par les voyageurs.

Pour l'assurance a) on se servira du formulaire d'avenant A pour l'assurance b) du formulaire B.

2. La garantie des Sociétés d'assurances est limitée à la somme de fr. 10,000 pour chaque cas, l'hôtelier assuré prendra à sa charge fr. 20 — sur chaque indemnité.

3. La prime s'élève pour l'assurance a) (garantie de l'argent et des valeurs déposées) à 80 cts. par le voyageur, pour l'assurance b) (y compris la garantie pour l'argent et les valeurs déposées) à fr. 1. — par lit d'étranger.

4. Le coût de l'avenant est de fr. 1. 20.

5. Les prescriptions du contrat principal concernant les rabais.

a) Pour les hôtels de saison (art. 2, alinéa 1).

b) - - - contrats de 5 à 10 ans (art. 3, al. 1).

c) - - - la participation aux bénéfices — tant de chaque membre que la Société Suisse des Maîtres d'Hôtel (art. 3) s'appliquent également au présent contrat supplémentaire, de même que les art. 5 et 6 du contrat principal.

6. Le présent contrat supplémentaire a la même valeur et durée que le contrat principal.

7. Le présent contrat supplémentaire est fait en triple exemplaire et en est remis un à chacune des parties contractantes.

Pour la Société Suisse des Maîtres d'Hôtel Le président du Conseil d'Administration: sig. J. Tschumi.

Les Sociétés d'assurances: Société Suisse d'assurance contre les Accidents: Le Directeur général: sig. H. Langsdorf.

„Zürich“, Compagnie d'assurance générale contre les accidents et de responsabilité civile: Le Directeur: sig. F. Meyer.

Ouchy - Lausanne, Winterthur et Zürich, le 10 août 1900.

Voici les dispositions régissant l'assurance y compris les dépôts qui sera certainement adopté dans la majorité des cas:

1. L'assuré ne doit recevoir l'argent et les valeurs remis à sa garde que sous pli fermé et il lui est interdit d'en disposer.

Il doit conserver l'argent et les valeurs dans un coffre-fort et tenir un registre régulier et exacte des valeurs à lui remises.

2. Si les objets désignés au n° 1 sont détournés ou soustraits à l'assuré, il devra en avvertir la Société, dans les douze heures au plus tard dès qu'il en a connaissance, par télégramme ou lettre recommandée, en outre il est obligé de faire à la Police une déclaration détaillée indiquant toutes les circonstances à sa connaissance, et la valeur approximative de la perte. L'assuré devra en outre présenter dans les trois jours, tant à la Société qu'à la Police, une liste exacte des objets soustraits ou détournés pour lesquels une indemnité lui est demandée.

Il devra prendre immédiatement toutes les mesures propres à établir les faits et à récupérer les objets soustraits, et prouver à la Société ou à ses mandataires toutes les pièces justificatives demandées par elle et lui fournir en général tous les renseignements dont elle aura besoin. La Société prend à sa charge les dépenses nécessaires faites dans le but de récupérer les objets soustraits et dont il lui sera fait justification.

Sont exclus de la présente assurance les dommages causés par le feu qui sont garantis ou pouvaient être garantis par une assurance contre l'incendie.

Ce sera certainement pour le comité une grande satisfaction que de voir cette assurance contre le vol trouver faveur auprès de tous les sociétaires, d'autant plus que les conditions fixées d'un commun accord, peuvent être considérées comme favorables.

Eine neue Methode der Fleischkonservierung

macht in weitesten Kreisen Aufsehen. Dieselbe ist von Professor Dr. Emmerich in München erfunden, durch Reichspatent in Deutschland geschützt und für Haushaltungen, ganz besonders aber Grossschlachtereien und den Fleisch-Import von weittragender Bedeutung. Das Fleisch wird durch das Erhalten seines natürlichen Abchlusses vor einer Infektion mit Organismen, welche dessen Fäulnis herbeiführen könnten, bewahrt, indem man beim Schlachten, Abhäuten und Ausweiden der Tiere die Verletzung der das Fleisch umgebenden Gewebeshüllen thunlichst vermeidet. Um trotz aller Aufmerksamkeit auf das Fleisch gelagerte Fäulnisbakterien unschädlich zu machen, wird das Verstäuben von sog. Eisessig angewendet, der infolge seiner wasseraufsaugenden Eigenschaft die Aussenflächen des Fleisches trocken und zum Nährboden für die gefährlichen Mikroorganismen ungeeignet macht. Nachdem die wasserfreie Essigsäure ihre Wirkung gethan hat, wird das Fleisch in sterilisiertes und mit Kochsalzlösung durchtränktes Sägemehl verpackt und dadurch einerseits ein weiteres Austrocknen des Fleisches an den Schnittflächen herbeigeführt und andererseits ein Luftabschluss derselben in sehr einfacher Weise erzielt. — Versuche, welche die deutsche Militärverwaltung mit dem Verfahren des Prof. Emmerich angestellt hat, haben ergeben, dass das in obiger Weise behandelte Fleisch auch in der heissesten Jahreszeit keine Veränderung in Bezug auf Aussehen, Geschmack etc. erleidet. Es ist sehr wahrscheinlich, dass das Verfahren sich auch zum Konservieren von Fischen eignet und dass durch die Hochseefischerei eine wesentliche Förderung und Ausdehnung erfahren wird.

Auf die beiden Fragen betr. „Glace de viande“ und „Cement-Eiskanten“ sind mehrere Antworten eingelaufen, welche in nächster Nummer zur Veröffentlichung gelangen.

Die Redaktion.

STEINMANN-VOLLMER, ZÜRICH

Grosses Lager garantiert reeller ostschweizerischer Landweine

sowie nur echter Marken **Champagner-Weine.**

MONOPOL

A. DE LUZE & FILS, BORDEAUX

für die Schweiz, Elsass-Lothringen, Königreich Italien und Riviera.

„SALUBRA“

Ledertuch-Tapete

(Patentiertes Schweizer Fabrikat)

ist absolut waschbar,
ist absolut desinfizierbar,
ist solidier als Oelfarbenanstrich,
ist die **gediegenste** Wandbekleidung für Treppenhäuser, Corridore,
Wohnzimmer, Badzimmer, Krankenstube etc.

Alleinverkaufsstelle für Zürich:

J. Bleuler, Tapetenlager,
38 Bahnhofstrasse 38, Zürich.

Habana-Haus
Basel
St. Ludwig 1.E.
Zollfelder Versand!

Sehr empfohlene Firma
MAX OETTINGER

Filialen:
ZÜRICH: 90 Bahnhofstrasse
BERN: 7 Christoffelgasse
ZÜRICH: Hôtel Schwert Ecke.

COMESTIBLES.

E. CHRISTEN, BALE.

Wagen-Fabrik Schaffhausen.

C. HANSLIN & C^{IE}
Fabrikation von Lastfuhrwerken aller Art.

Spezialität:
Hotelomnibusse, Eiswagen.

Wagenräder ab Lager. 645 Zag S 95
Grösste Leistungsfähigkeit. — Prompte und billige Bedienung.

Junger Hotelier

sucht für kommende Wintersaison Stelle als **Direktor** in kleineres Hotel oder als **Chef de réception-Caissier**.
Geft. Offerten befördert die Expedition dieses Blattes unter Chiffre H 794 R.

CHAMPAGNE
Pommery & Greno, Reims
CARTON BLANCHE SEC EXTRA SEC
GOUT FRANÇAIS AMERICAIN ANGLAIS
Ag. d'import. pour la Suisse, l'Italie, etc. A. R. DELVAUX, NEUILLY-SUR-SEINE.

Hotel-Direktor

Leiter eines grossen Etablissements des französischen Littoral, 40 Jahre alt, disponibel vom 1. Oktober—1. Juni, sucht Stellung für den Winter als

Direktor oder Chef de réception.

Geft. Offerten unter Chiffre H 775 R an die Expedition dieses Blattes.

Basel, im September 1900.

P. P

Die „SCHWEIZER HOTEL-REVUE“
eignet sich am vorzüglichsten
für Inserate betreffend:

Beleuchtungs- und Heizungs-
Wasch- und Closet-Anlagen
Personen- und Gepäckaufzüge
Ameublements, sowie Tapeten
Teppiche, Vorhänge, Lingerie
Küchen- und Kellerutensilien
Speisenzubereitungsmaschinen
Silber-, Porzellan-, Glaswaren
Lebensmittel, sowie Getränke
Kauf, Verkauf und Pacht von
Hotels, Pensionen, Kurhäuser
Stellengesuche und -Offerten

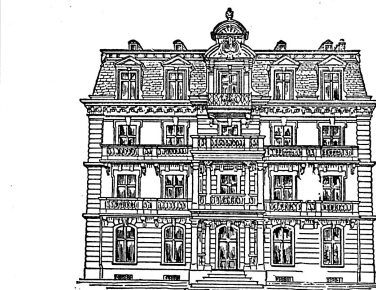
Achtungsvoll

Die Expedition.

Grössere Restauration oder Speisehalle

suchen
tüchtige, zuverlässige und präsentable Wirtsleute
gerantweise zu übernehmen. Betr. sind auch mit Küche und
Keller bestens vertraut. (Zag B 504)
Offerten sub Z B. 504 Rudolf Mosse, Basel. 814

Kronen-Schinken
Tafel-Schinken
Präger
Karlsbader-
Westfälische-
Milch- u. Laech-
Schinken
Frankfurter
in Dosen
Gothäer-
Mailänder Salami
Charcuterie
Zungen
in bekannter Güte stets frisch zu Engros-Preisen bei
Telegramme:
Delicata Zürich **Arthur Fischer, Zürich**
• Amtliche Fleischschau • 24 Oberdorfstrasse 24.



BELLE MAISON A VENDRE.

A vendre, quai des Alpes, une des plus belles maisons de la ville de Neuchâtel, comprenant 4 appartements de 7 grandes chambres confortables avec belle-cuisine, garde-manger, réduit, salle de bains, chauffage central indépendant pour chaque appartement, bel escalier, facile et bien éclairé, buanderie, séchoir, chambre de domestique, chambre à serrer, galetas. Grandes caves, eau, gaz, électricité, téléphone. Grands balcons, véranda, jardin; à cinq minutes de la nouvelle Eglise catholique et cinq minutes du Temple du Bas.

Cette maison, solide et élégante, construite avec de la pierre blanche de France, possède tout le confort moderne, et

peut facilement se transformer en Hôtel-Pension.

Belle vue sur le lac et les Alpes. Etablissements d'instruction publique de premier ordre. Climat salubre et agréable.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. A.-N. Brauen, notaire, Trésor, 5, Neuchâtel. H 4234 N 816

Maggi zum Würzen und Verlängern

696 der Suppen, Bouillons und Saucen,
wovon wenige Tropfen genügen
um jeder Suppe und jeder schwachen Fleischbrühe
augenblicklich überraschend kräftigen Wohlgeschmack
zu verleihen und die Verdauung wohltuend zu befördern.

Leistet der Hotelküche die vorzüglichsten Dienste.

Vorteilhaftester Bezug in grossen Flaschen Nr. 5.



MAISON FONDÉE EN 1811

BOUVIER FRÈRES

NEUCHÂTEL (SUISSE)

S W I S S C H A M P A G N E

★ ★

DOUX TRÈS SEC

MI-SEC BRUT

SEC ROSÉ

★ ★

PROSPEKTE, Post-
karten u. Menus
Weln- u. Speise-
karten, Notis etc.
mit Ansicht-
Schweizerische
Verlags-Druckerei
BASEL.

Se trouve dans tous les bons Hôtels suisses.



THOS LOWE Assoc. San. Inst. & FILS
Ingénieurs Sanitaires
Diplômés de la Ville de Londres
Cannes-Nice-St. Moritz.
Installations faites en Suisse.
Hôtels: Maloja Palace, Kursaal (Maloja), Victoria, Kulm, Du Lac, Hof St. Moritz, Engadinerhof, Privat Hôtel, Belvédère, Steffani, Suisse, Petersburg, Albulas (St. Moritz), Waldhaus (Filius), Du Parc et Dépendance (Schulz), Kronenhof et Bellavista, Saratz, Enderlin, Roseg et Dépendance, Weisses Kreuz, Lanquart (Fontestina), Waldhaus (Vulpera), Kurhaus Tarasp (Tarasp), Bernina (Samaden), Bregaglia (Promontorio), Concordia (Zooz), Hôtel de la Poste, Château Fürstenu, Château Tagstein (Thuis), Rigi-First (Lucerne), Kurhaus Lenzerheide (près Chur). 343

Zu verpachten in St. Gallen

an vorzüglicher, centraler Lage, nahe dem Bahnhof und der Post, neue grosse elegante

Restaurations-Lokalitäten

mit sehr schönen Gesellschaftszimmern, Wohnräumen, nebst allem Zubehör und kann damit, wenn gewünscht, ein

Hotel garni

vorteilhaft verbunden werden. Einem tüchtigen Wirt bietet sich günstige Gelegenheit eine lohnende Existenz zu schaffen.
Seriosen Reklamenten wird Auskunft erteilt unter Chiffre Z ag 1036 Rudolf Mosse, St. Gallen. 788

F. KNUCHEL
vormals Osburg-Stroebele
Rämistrasse 17 * Zürich * zur freien Schule
Vollständige Hotels-Einrichtungen
Polster-Möbel
Möbel in allen Holz- und Styl-Arten
Dekorations-Artikel, Waschgarnituren, Wolledecken.

Directeur-Chef de réception

Suisse, actuellement dans un hôtel de premier ordre

CHERCHE

place analogue pour l'hiver.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 806 R.

Alter Unterwaldner-Reib-Käse * * * * *
Frische Zentrifugen-Tafel-Butter * * * * *
Frische Nidel-Koch-Butter * * * * *
Echter Schleuder-Blüten-Honig * * * * *
Frische Eier * * * * *
604 liefert gut und billig
Telephon. Telephon.
Otto Amstad in Beckenried, Unterwalden
(„Otto“ ist für die Adresse notwendig.)



Eis-Maschinen
is-Conservatoren
is-Formen
is-Schränke
is-Zerkleinerungs-
maschinen etc.
in reichster Auswahl
und solidester Construction
Gebrüder Schwabland
Ludwigshafen a. Rh.
Spezialität:
Küchen-Einrichtungen
für
Hotels, Restaurants und Cafés.
Illustrierter Katalog zu Diensten.

Hotel-Verkauf.

Info!ge Hinschiedes ist das
Hôtel de la Monnaie in Genf
mit Café-Brasserie zu übergeben. Dieses Etablissement, als eines der günstigsten, gegenüber des Bahnhofes gelegen, genießt einer starken Kundschaft und macht bedeutende und anhaltende Geschäfte. Langer Pachtvertrag. **Ausnahmeis günstige Gelegenheit** für einen tüchtigen Uebernehmer. Für besuchen wende man sich an den **Geränten besagten Hotels** und für unterhandeln an das **Notariatsbureau von Alb. Perrin in Lausanne**, wohin allfällige Offerten bis zum 10. September gerichtet werden sollen. (H 9620 L) 787

Zu verkaufen ev. verpachten ein Kurhaus

in schöner Lage, mit erstklassiger Badeeinrichtung. Park. Ernsthafte Reflektanten wollen ihre Offerten unter Chiffre H 801 R an die Exped. ds. Blattes einsenden.

Tüchtiger, sprachkundiger Fachmann sucht nachweisbar rentables mittelgrosses

Hotel zu kaufen oder zu pachten.

Ausführliche Offerten an die Expedition dieses Blattes unter Chiffre H 789 R.

Silberwarenfabrik und Galvanische Anstalt
Stephan Holtmann
Gegründet 1850 * LUGANO * Gegründet 1850
Grosse Auswahl von
Echtsilberwaren, schwer versilberten Bestecke u. Tafelgeräte
Complete Einrichtungen
für Hotels, Restaurants, Pensionen, Kaffeehäuser etc. etc.
Vergoldung * Versilberung * Vernicklung
Reparaturen und Gravierungen 599
Fabrik: Via Paolo Dimarchi
Stadtgeschäft: Haus Albrizzi, gegenüber der Post.

Dampf-Röst-Kaffee.

In Folge Einführung eines erprobten, maschinellen Röst- und Kühlsystems, können wir schöne Cafés von ausgezeichnetem Aroma und garantierter Reinheit zu sehr billigen Preisen offerieren.
Zum Rösten verwenden wir nur speziell ausgesuchte, reineschmeckende Cafés, welche in soliden Blechbüchsen von 20 Ko. (Probetbüchsen à 10 Ko.) zum Versand kommen.
Wir offerieren Mischung
No. 1 — 70 — 85 — No. 2 — 1. — 1.25 — 1.50 per 1/2 Ko.
und bitten um Probeaufträge.
Gerwig, Herker & Co., Basel.
(Zag B 161) 542

Ateliers de Constructions mécaniques
ROB. SCHINDLER, LUCERNE
Spécialité d'Ascenseurs et Blanchisseries pour Hôtels.
Machines à laver, Esoreuses syst. américain, Sécours, Canales sèches.
Machines à laver, système Robert Schindler.
Installations de Blanchisseries modèles. 1091
Lavage par mouvement de lessiv spécial, grand débit, pas d'usure, superbe travail.
Breveté en Suisse, France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie, Belgique, Angleterre, États-Unis.
Ascenseurs, Monte-charge, Monte-plats, hydrauliques et électriques.
Plus de 300 installations en Suisse.
Exposition permanente des appareils à Lucerne.
Références des 1ers hôtels. — TÉLÉPHONE. — Catalogue et devis gratuits.



Spezialität in Bügelmaschinen
mit Gas- oder Dampfheizung, elastischer Pression und automatischem Einlassapparat für Hand- u. Motorbetrieb. Einziges System, womit gestärkte Gardinen gebügelt werden können.
Maschinenfabrik C. Seguin, Mülhausen i. E.
Prospekt und Preisliste gratis und franko. 2372

GESUCHT

Chef de réception,
sprachkundig, der für einige Wochen in obiger Eigenschaft thätig zu sein wünscht. Eintritt erste Hälfte September.
Geft. Offerten unter Beilage der Zeugnisse und Photographie an die Expedition dieses Blattes unter Chiffre H 804 R.

Frische Fluss- und Seefische
lebende Hummer, geräuchert. Salm
liefert prompt zu billigsten Tagespreisen Ha 1698 G
F. Schottke, Altona (Elbe)
Hummer- und Seefischhandlung en gros.
Telegramm-Adresse: Schottke Altona. 724
Man wolle Preislisten verlangen.

In der ca. 750,000 Einw. zählenden
Stadt Warschau
wird gegenwärtig im Centrum der Stadt und in der Nähe des Centralbahnhofs eine
„Philharmonie“
mit einem Kostenaufwande von ca. 1,000,000 Rubel erbaut. Ausser anderen Räumlichkeiten wird das Gebäude 2 grosse Säle enthalten und zwar: einen mit 2250 Sitzplätzen und einen zweiten für Kammermusik mit 500 Plätzen. In diesen Sälen werden symphonische und populäre Konzerte unter hiesiger Direktion bei Mitwirkung renommierter deutscher und französischer Kapellmeister stattfinden. Daran wird sich ein Sommertheater mit täglichen Vorstellungen anschliessen. Nebstdem werden dasselbst auch verschiedene Musikklubs und Gesangsvereine ihren Sitz haben.
Es wird in diesem Gebäude zu **vermieten sein:**
vom 1. Oktober 1901
ein **Restaurants-Lokal** bestehend in Parterre aus einem Café mit Laden, Billards u. Lesezimmer und auf der 1. Etage aus ein. grossen Salon, 5 Cabinet, einer Privatwohnung für d. Restaurant, verbunden mit Bäckerei, Küche, Eiskeller, Anzughaus und andere Bequemlichkeiten. Das Lokal wird mit Ventilation, Centralheizung, elektr. Beleuchtung, Kanalisation u. Wasserleitung ausgestattet sein. Im Keller räume eine Fläche v. ca. 1000 qm. bildend, könnte eine **Bierhalle** errichtet werden. Dem Pächter wird das ausschliessliche Recht eingeräumt, im Gebäude Buffets zu unterhalten und Bestellungen für ganze gesellschaftliche Arrangements entgegen zu nehmen. Nähere Bedingungen nebst Pläne beliebe man schriftlich von der Verwaltung der Warschauer Philharmonie, Warschau, Mazowiecka 22, Palais Baron v. Kronenberg, einzuverlangen. (Bw. 14492) 803

Ein Fräulein
(Schweizerin), Ende der 30er, wünscht in Hotel L Rangese Stelle, sei es als **Office-, Etagen-, Küchen- oder Lingerie-Gouvernante.**
Prima Zeugnisse stehen zu Diensten. Offerten an Postfach 10763 St. Moritz-Dorf (Engadine). (H 1508 Ch) 782

Grösseres Restaurant
oder
mittleres Hotel
auf Herbst oder später zu **pachten gesucht**
von tüchtigem, jüngeren, strebsamen Fachmann. Westschweiz vorgezogen.
Offerten befördert die Exped. ds. Bl. unter Chiffre H 809 R.

J.A. Haab-Naef
Zürich.
Kellerei-Spezialitäten
Illustrierte Preislisten gratis u. franko.
499 Za 1558 g

Portofreier Kaffee-Postversand nach auswärts. Bitte Preisliste zu verlangen.
W. Kopfmann, Kaffee-Spezialgeschäft, Basel (H 3908 Q) 771

Verwalterstelle für Wirtschaftswesen
Zur Leitung der Wirtschaftsetablissemments und des Lebensmittelhandels der Firma Brandt, Brandau & Co. in Iselle (Italien) wird ein solider, tüchtiger Fachmann gesucht. Eine kaufmänn. gebildete Kraft, welche anderwärts über Sommer auf kurze Zeit die Leitung eines Saisongeschäftes noch zu besorgen hätte, kann berücksichtigt werden. — Kenntnisse der ital. Sprache und der ital. Verhältnisse unbedingt erforderlich. Anmeldungen sind zu richten an: Tit. Baugesellschaft für d. Simplon-Tunnel in Winterthur, woselbst über die weiteren Bedingungen Auskunft erteilt wird. 817

Herdfabrik und Eisengiesserei
H. Koloseus, Aschaffenburg
kgl. bayer. Hoflieferant
Spezialität: **Hotel- und Restaurationsherde**
mit oder ohne Wasserheizung sowie alle sonstigen Koch-, Back-, Brat-, Wärm- und Spülapparate für Hotels, Restaurants, Cafés etc.
Illustriertes Katalog kostenfrei.



Hotel zu verkaufen.

Ein grosses, nachweisbar rentables, besteingerichtetes
*** Saison-Kuretablissemment ***
mit berühmten Mineralquellen und Umschung ist unter den günstigsten Bedingungen zu verkaufen.
Erforderliches Kapital ca. Fr. 60,000.
Offerten sub Chiffre 1000 Kurhotel an die Expedition dieses Blattes. 773

Fr. Mettler, Sohn,
Gasapparatenfabrik Arth.
→ Gegründet 1868. ← 786
Neueste vielfach verbesserte
Gasapparate von 10—1000 Flammen
zum Beleuchten, Löten, Sengen und anderen technischen Zwecken. Bei Anwendung von Gasflüchlicht (Axerlicht) mindestens fünfmal billiger als elektrisches Licht.
Beste und billigste Gasapparate derzeit für Hotels, Fabriken und Private.
Hundertere von Ia Zeugnissen und Referenzen.



DIRECTEUR

d'un hôtel de 1^{er} ordre du littoral français, âgé de 40 ans, disponible du 1^{er} octobre au 1^{er} juin, cherche place pour l'hiver comme
Directeur ou Chef de réception.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 776 R.

Direkteur - Chef de réception
actuellement dans un hôtel de premier ordre.
— CHERCHE —
place analogue pour saison d'hiver ou à l'année.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 795 R.

Akt.-Ges. Griesser in St. Gallen.

Fasshahnenfabrik und Korkschneiderei.
Wir zeigen hiedurch den geehrten Herren Wirten und Hoteliers an, dass wir in folgendem Schweizerstädten Generaldepots unserer patentierten **Fasshahnen eidg. Pat. 7337** errichtet haben:
Basel HH. Schneeberger & Co.
Bern Hrn. C. R. Ziegler 598
Lucern HH. Meyer, Sibling & Co.
Thun Hrn. Leopold-Born
Zürich HH. Ganter & Co., vormals Ganter, Sibling & Co.
Unsere Hahnen sind solid gearbeitet und garantieren wir für jedes Stück. Allfällige fehlerhafte Stücke werden anstandslos umgetauscht.

Hotel-Beteiligung.
Für ein besteingerichtetes und bekanntes Berghotel des Kt. Wallis wird, um dasselbe als Winterstation einzurichten, eine Beteiligung mit successiver Einlage bis zu 50 Mille gesucht; sofortiger Apport 12 Mille.
Geft. Offerten an die Expedition dieses Blattes unter Chiffre H 813 R.

A REMETTRE ET A LOUER

dans le Midi trente hôtels. 807
Plusieurs autres dans le Centre et Nord de France.
A Genève: **Hôtel-Pension**, bord du lac, 35 chambres, ascenseur. Choix de grands et beaux Café-Brasseries.
S'adresser à Mr. Oechslin, quai des Bergues, 21, Genève.

Plus de maladies contagieuses

par l'emploi de
l'Ozonateur.
Désinfecteur, antiseptique, purifiant l'air, d'un parfum agréable; il absorbe toute mauvaise odeur.
Indispensable
dans les salles d'écoles, hôpitaux, chambres de malades, **Water-Closets**, etc.
En usages dans tous les bons hôtels, établissements publics et maisons bourgeoises.
Nombreuses références.
Agent général: **Jean Wäffler, 22 Boulevard Helvétique, Genève.**

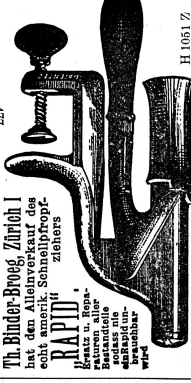


MEYERS
American
PUTZ-CREAM
putzt
verblüffend
Messing, Kupfer,
Nickel etc.
Überall zu haben.
Generaldepôt:
Loeffler & Co., Basel.



Bulletins d'arrivée
in Blocks à 100 Blatt, in blau Aktendeckel geheftet, liefert zu konkurrenzlos billigen Preisen.
Proben franko, 808
F. Thiele sen., Zürich II.

Die Weinstämme
Th. Binder-Brogg, Zürich I
hat den Alleinverkauf der
echt amerik. Schnellbohrer
RAPID
Grantz u. Höpfer
Bestandteile
sind aus
verwahrbar
wird



Neuheit!
Imitierte Seidenstoff-Papeten
grossartige Wanddekoration,
von wirklichen Seidenstoff kaum zu unterscheiden. Auf Papier und in Stoff zu haben.
Die Dessins können in jeder gewünschten Farbe angefertigt werden.
Alleinverkauf in Zürich:
J. Salberg, Fraumünsterstrasse 11
Telephon 1920
Für die Herren Hotelbesitzer
2305 Vorzugspreise. 0 8108
Vertreter
an allen grösseren Plätzen der Schweiz.

Briefpapier
Postkarten, Couverts
mit Firma-Druck und mit Ansichten von Hotels etc. liefert billig
Schweizer Verlags-Druckerei Basel.